



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 juillet 2019

## Invitation presse

### Libération des « trous à cyclone » Opération d'enlèvement d'épaves

Dans le cadre du plan d'action de la gestion des mouillages, Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète du Marin, coordonne une opération d'enlèvement d'épaves de bateaux ce mardi 9 juillet 2019.

L'opération a un double objectif :

- de sécurité maritime d'une part, puisque la libération des trous à cyclone redonne à ces zones leur vocation première de refuge en cas d'alerte cyclonique
- environnemental d'autre part, afin de lutter contre les pollutions induites par la présence de ces épaves.

Cette opération mobilise le conservatoire du littoral, la direction de la mer, la brigade nautique de la gendarmerie, la douane et la police municipale de la ville du Marin.

**Les médias sont invités à cette opération mardi 9 juillet**

**Rdv à 08h45 au ponton municipal du Marin (en face du marché couvert)**

**Nombre de places limité à bord, merci de vous accréditer auprès de : [communication@martinique.pref.gouv.fr](mailto:communication@martinique.pref.gouv.fr) avant dimanche 7 juillet au soir.**

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)



**ZÉRO DÉCHET**